COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS-VERBAL N° 14

Réunions du Bureau Exécutif :	**Lundi 20 décembre 2021**
À :	**18h30**
Présidence :	**M. Karim ABED**
Présents :	**MM. Jean-Michel DER-MARDIROSSIAN, Olivier GONCALVES, Vincent PACE, Nicolas PEZZOLI, Fabrice POREE, Noël RIFFAUD et Denis SOTO**
Excusé(s) :	**M. Jérôme CASCALES**
Assiste(nt) à la séance :	**M. Maxime APRUZZESE CTRA**

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de **sept** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le **22** du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur **le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.**

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

2. L'appel est adressé à la Commission d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet par tout moyen la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de **100** euros.

*****

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal de la réunion du Bureau Exécutif du 07.12.2021 (PV 12) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

*****

OUVERTURE DE LA SEANCE

Cette présente réunion sous la Présidence de Karim ABED s'est déroulée en visioconférence.

*****

POINTS ABORDES

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DESIGNATIONS DES ARBITRES DE LIGUE :
Un groupe de travail constitué au sein de la CRA s'est réuni ce jour afin de réfléchir par catégories et en fonction du nombre d'Arbitres, quels seraient les moyens et procédures à trouver pour optimiser un nombre plus important de matchs par Arbitre en tant que central.

POINT ADMINISTRATIF :

Noël RIFFAUD aborde les points suivants :

Points sur les Arbitres n'ayant pas validé les tests physiques au 20.12.2021 :

13 Arbitres sont concernés :

- 2 Arbitres blessés en rattrapage
- 9 Arbitres en arrêt d'arbitrage pour blessure
- 1 JAL arrivé de la Ligue de MARTINIQUE sera convoqué en janvier 2022.
- 1 Arbitre en attente de régularisation de dossier

Lors de la prochaine réunion, seront arrêtés la date et le lieu de la session complémentaire pour les Arbitres concernés en application de l'Article 22 Alinéa C et en lien avec la situation spécifique de chaque Arbitre.

Points sur les Arbitres ayant demandé une interruption d'arbitrage sur la saison 2021/2022 au 20.12.2021 :

La CRA a pris note des demandes d'interruption d'arbitrage pour la saison 2021/2022 concernant les Arbitres de Ligue suivants :

- DAMIR Guillaume, JAL1 en raison de son activité professionnelle
- OUGHCHA Zakaria, JAL1 suite à une non-disponibilité professionnelle les week-ends
- DOUAY Gaëtan, R1 pour raison personnelle.

La CRA reprendra contact avec eux avant le 30.04.2022 comme le prévoit le Règlement Intérieur afin de connaître leurs intentions pour la saison suivante.

Une copie de cette situation sera transmise aux Présidents de CDA concernés.

Sujets à mettre à l'ordre du jour pour la prochaine réunion :

Noël RIFFAUD indique qu'un certain nombre de sujets devront être traités lors de la prochaine réunion :

- Ordre du jour de la réunion plénière CRA/CDA du 22.01.2022
- Convocations pour auditions d'Arbitres à leur demande ou à celle de la CRA
- Mise à jour : liste des membres de l'ETRA et intervenants Arbitres ou Observateurs sur les FIA et diffusion du planning des formations FIA par District.

*****

CORRESPONDANCES

DE LA FFF :

DTA : 08.12 : transmission d'un fichier à compléter pour le 29.12 afin de connaître, dans le cadre de l'UEFA, les besoins en nombre d'Arbitres officiels par rapport au nombre de matchs qui devraient être couverts par 3 officiels (championnats Séniors R1 et R2 Ligue et Districts de D1 à D5).
DTA : 09.12 : transmission du CR de la réunion des référents régionaux « Devenir Arbitre » du 10.11 et information sur la prochaine réunion du 15.12.
DTA : 18.12 : transmission des rapports d'observations des JAF et candidats JAF concernés.

DE LA CRA DE LA LIGUE D'OCCITANIE DE FOOTBALL :

20.12 : Accord de la CRA pour le détachement d'Anouar HALLOULI-ERRAFIK à compter du 10.01.2022 jusqu'au 25.02 en Ligue d'OCCITANIE.

DES CDA :

ALPES :
17.12 : demande relative aux démarches à suivre pour l'inscription d'un candidat Ligue Futsal.
La CRA a informé la CDA qu'elles correspondaient à celle de l'examen classique.

GRAND VAUCLUSE :
13.12 : invitation de la CRA à la réunion plénière CDA en date du Samedi 08.01.2022.
La CRA, tout en les remerciant, précise qu'un de ses membres sera présent.

DES CLUBS :

ISSOLE FUTSAL CLUB : 08.12 : demande de ne plus désigner un Arbitre sur leurs rencontres.
La CRA ne donnera pas de suite à cette demande.
ST-DIDIER PERNES ESP. : 20.12 : Information relative à l'absence d'officiels sur des matchs du 18.12 (U18F) et du 19.12 (U17R) et demande de ne plus désigner un Arbitre sur leurs rencontres.
La CRA ne donnera pas de suite à cette demande.

DU REPRESENTANT DE LA CRA A LA CRD Jean-François SOTO :
Mails des 15.12 relatifs aux rapports d'arbitrage manquants pour les journées du 11 et 12.12 pour la CRD du 15.12.
La CRA a repris ces éléments dans le cadre du suivi des devoirs administratifs des Arbitres de Ligue et pour une application éventuelle des décotes sur leur note CRA.

DES OBSERVATEURS :
- GUERIN Éric : 12.12 : transmission de la grille de notation au 05.12.

DES ARBITRES :
Courrier :

Rapports :

- SALEMME Marion : 08.12 : rapport complémentaire sur les incidents lors du match d'U18F R1 SC TOULON/MARIGNANE-GIGNAC FC du 04.12.

- RODRIGUES DA SILVA Daniel : 09.12 : rapport complémentaire pour erreur de N° de joueur averti sur le match d'U18R1 AS CAGNES-LE-CROS/ES CANNET-ROCHEVILLE du 05.12.
- GONCALVES Andy : 12.12 : rapport de réserve technique sur le match d'U18R FCL MALPASSE/ES CANNET-ROCHEVILLE du 12.12.
- BOURREQUAT Marjorie : 12.12 : rapport relatif à une exclusion en R1F du 12.12.
- SMAILI Yacine : 17.12 : rapport de réserve technique sur le match d'U18R FCL MALPASSE/ES CANNET-ROCHEVILLE du 12.12 en complément du rapport d'arbitrage extrait de FOOT2000.
- BRIKI Idriss : 19.12 : rapport complémentaire signalant la rédaction d'une feuille match papier au lieu de la FMI cause méconnaissance du code par le dirigeant.
- D'ANTONIO Lionel – MORANT Clément : 19.12 : informations complémentaires relatives à une situation s'étant produite à l'issue du match.
- PANTAZI Adrian : 20.12 : rapport complémentaire sur le match U16R VALBONNE SOPHIA/AS MONACO relatif à la blessure de l'Arbitre Assistant MARY Alexandre.

La CRA a transféré ces mails au service concerné.

RIB :

- GALLET Anthony : 09.12 : transmission de son RIB.
  La CRA transfère le mail au service Comptabilité.

Frais :

- PANTAZI Adrian : 12.12 : non-paiement des indemnités par le club recevant lors du match de coupe de la Ligue en U14 OGC NICE/AS CAGNES-LE-CROS du 11.12.
- REGAIEG Mounir : 12.12 : ses remerciements pour l'information transmise relatif aux frais.
  La CRA a transféré ces informations au Secrétariat de la Ligue.
- DEWOST Claire : 13.12 : non-paiement des indemnités par le club recevant lors du match de coupe de France Féminine du 12.12 O. MARSEILLE/LE PUY EN VELAY.
  La CRA a transféré ce mail à la Ligue qui se chargera du règlement (matchs de l'OM).
- GUILLAUME Alexis : 13.12 : constatation d'une erreur sur la distance kilométrique sur un match du 20.11 répercuté sur l'indemnité.
  La CRA ayant, après contact avec le service informatique de la Ligue, eu connaissance de l'origine de l'erreur, en prend note pour toute désignation future et transfère la demande de régularisation au service comptabilité.
- DAGO Maxime : 14.12 : demande sur le non-paiement des indemnités par le club recevant lors du match de coupe de France Féminine du 21.11.
- MOUSSA Houmadi : 17.12 : non-paiement des indemnités par le club recevant lors du match de coupe de France Futsal du 27.11 APORT- DE-BOUC/US MINOTS PANIER.
- AMMAR Maissa : 19.12 : transmission de la fiche des indemnités pour le match de coupe de la Ligue du 20.11 en U14 AS CANNES/ES CANNET-ROCHEVILLE.

Plateforme tests octobre et novembre 2021 :

- RASCLARD Rémy – KINNOUS Chaib : 16.12-17.12 : relatifs aux problèmes rencontrés lors de leurs connexions (test 3 et 4).
  La CRA a transféré ces informations au CTRA.

Autres demandes :

- HALLOULI-ERRAFIK Anouar : 08.12 : demande de pouvoir être détaché sur la Ligue d'Occitanie pour arbitrer durant la durée de son stage universitaire se déroulant sur son territoire (03/01-25/03) comme pour la période précédente.
  20.12 : communication de son adresse sur la Ligue Occitanie.
  La CRA a pris contact avec la CRA concernée.

- DEHILI Hakim : 08.12 : transmission de son nouveau numéro de téléphone portable.
- AMZALLAG Simon : 09.12 : remerciements transmis à la CRA et aux formateurs du Pôle Promotionnel pour le soutien et l'accompagnement dont il a bénéficiés débouchant sur sa réussite à l'examen fédéral F4.
- EL BELGHITI Amine : 10.12 : demande l'heure de passage pour les tests physiques du 19.12 et pour la remise de l'écusson.

MESSAOUDI Anas : 13.12 : demande de pouvoir être entendu suite à l'observation réalisée en date du 27.11.
La CRA prendra contact avec lui.

- SAINT-ALBIN Emmanuel : 14.12 : transmission d'un RIB et de son adresse de résidence sur la Ligue avec son club de rattachement restant sur sa Ligue d'origine suite à sa mutation.
  La CRA a transféré les informations au service concerné et le recontactera pour les tests physiques.
- SILVESTRE Alexandre : 15.12 relatif à la conduite à tenir sur le protocole sanitaire si les joueurs sont déjà dans les vestiaires.
  La CRA précise que ce contrôle est de la responsabilité du club recevant.
- DOUAY Gaëtan : 15.12 : information à la CRA relatif à son obligation de devoir interrompre l'arbitrage suite à une modification personnelle.
  La CRA en prend acte suite à son arrêt médical pour blessure depuis le début de saison.
- MEJRI Mohamed : 15.12 : demande de confirmation pour le paiement par le club recevant des indemnités d'arbitre sur un match de Coupe CNFE.
  La CRA lui a confirmé et lui a demandé de prendre connaissance des instructions transmises.
- MESSISHA Karim : 17.12 : information et transmission planning de travail jusqu'au 02.01.2022.
- OUGHCHA Zakaria : 17.12 : confirmation échange téléphonique du 13.12 avec la CRA relatif à son obligation de devoir interrompre l'arbitrage suite à une modification dans son activité professionnelle n'étant plus libre les week-ends.
  La CRA en prend acte.
- GHARBI TARCHONA Akram : 20.12 : remerciements transmis à la CRA pour la qualité du stage Interdistricts des JAD s'étant déroulé le 19.12 à Boulouris.
- MOSSETICH Théo : 20.12 : demande relative à la date de réception de son rapport d'observation
- PALUD Dorian : 20.12 : Suite au ressenti d'une blessure sur un match du 19.12, il a demandé à Laurent FUTSI de prendre sa place au centre.

Indisponibilités médicales :

- BEN OMAR Omar : 08.12 : certificat médical d'arrêt d'arbitrage de 35 jours jusqu'au 10.01.
- GRUT Antoine : 09.12 : certificat médical d'arrêt d'arbitrage daté du 01.12 rechute de 30 jours jusqu'au 03.01.2022.
- AJJANI Hicham : 14.12 : certificat médical de prolongation d'arrêt d'arbitrage jusqu'au 31.01.2022.

BARHOUMI Bilel : 17.12 : information relative à la blessure ressentie lors de l'entrainement (rechute), ne pourra être présent aux tests physiques du 19.12. Il fera suivre le certificat médical correspondant.

- KRID Oualid : 17.12 : indisponibilité médicale ne pouvant assurer les désignations du 18-19.12.
- MARY Alexandre : 19.12 : information relative à sa blessure en cours du match en date du 19.12 à 11h00 ne pouvant lui permettre d'assurer le match de 15h00. Il fera suivre le certificat médical correspondant après prise de rendez-vous médicaux.

- FETTOUHI-TANI Daniel : 19.12 : transmission d'un sms du 19.12 à 16h45 signifiant son indisponibilité médicale ne pouvant assurer sa désignation du 19.12.
  La CRA regrette l'envoi tardif de ce sms par rapport à l'information médicale initiale reçue.

  LABIDI Oussema : 19.12 : indisponibilité médicale ne pouvant assurer la désignation du 19.12.
- YOUSSEF Walid : 20.12 : certificat médical de prolongation d'arrêt d'arbitrage de 30 jours jusqu'au 17.01.2022.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

Indisponibilité autres :

- RODRIGUESDA SILVA Daniel : 09.12 : transmission justificatif suite indisponibilités des 18-19.12.
- BOURREQUAT Marjorie : 10.12 : transmission de son planning professionnel justifiant ses indisponibilités.
  15.12 : transmission d'un nouveau justificatif d'indisponibilité (les 01-02.01 au lieu des 25-26.12)
- CORTES Kévin : 14.12 : justificatif d'absence au match sur lequel il était désigné en date du 12.12 (cas de force majeur).
- TOURNIER Nicolas : 15.12 : transmission de son planning professionnel justifiant ses indisponibilités pour le 18.12.
- ABDANE Ossama : 18.12 : information relative à sa mise en indisponibilité en date des 08-09.01.2022 ne pouvant la saisir sur le Portail.

Lu et pris note de tous les messages, la CRA les remercie.

*****

DECISIONS CRA

DECISION 32 – 20.12.2021 – Résultats des Examens des candidats Arbitres de Ligue aux épreuves pratiques d'admission 2019/2020 sur la saison 2021/2022 pour la catégorie AR2 et R2 :

En application de l'Article 19 de son Règlement Intérieur, suite aux deux épreuves pratiques d'admission prévues et réalisées depuis le début de la saison par les Candidats Arbitres de Ligue Séniors, au vu des résultats transmis par le pôle Observations, le Bureau Exécutif de la CRA a validé les résultats des examens de la saison 2019/2020 du fait de leur report en raison de la crise sanitaire.

Pour la catégorie Candidat Arbitre de Ligue Assistant AR2, seul candidat à ce titre,

Le Bureau Exécutif de la CRA déclare Admis au Titre d'Arbitre Assistant de Ligue AR2

- **DERVEAUX Cédric**

Pour la catégorie candidat Arbitre de Ligue R2

Suite à la décision 29 prise lors de sa réunion du 07.12.2021 relative au nombre de candidats Arbitres de Ligue retenu par catégorie, à savoir :

- **Les 4 premiers candidats classés pour la catégorie R2**

Le Bureau Exécutif de la CRA déclare Admis au Titre d'Arbitre de Ligue R2, les Arbitres de Ligue suivants classés par ordre alphabétique :

- **CHAKROUNI Khalid**
- **KINNOUS Chaïb**
- **MAES Aurélien**
- **NADDOUR Adrien**

Grigor KRIKIAN, non classé, est remis à la disposition de son District.

Alexis MARINSALTI, blessé jusqu'au 16.12.2021, n'ayant pu effectuer le rattrapage des tests physiques suite à sa blessure contractée lors de la première session s'étant déroulée lors du stage de rentrée du 21.08.2021, sera observé avec les futurs candidats issus de l'examen d'Arbitre de Ligue R2 de Février 2022.

Ces Décisions CRA seront définitives sous réserve de leur nomination par le Comité de Direction de Ligue lors de sa prochaine réunion.

DECISION 33 – 20.12.2021 – Résultats des Tests Physiques suite session complémentaire du 19.12 à BOULOURIS et Situation des Arbitres de Ligue ne les ayant pas effectués au 20.12.2021 :

La CRA a organisé au CREPS de BOULOURIS en date du 19.12, le déroulement des tests physiques, quatrième session complémentaire pour les Arbitres absents pour raisons professionnelles ou personnelles dûment justifiées, blessés ou en maladie les 21-22.08.2021.

Etait programmée, la session de rattrapage R1 pour ceux qui avaient été en échec le 17.10.

Etaient présents lors de l'organisation de cette session de tests physiques au CREPS de BOULOURIS :

- Olivier GONCALVES de la CRA et Christopher SPADAFORA membre de l'ETRA.

La CRA au vu des résultats enregistrés pour l'ensemble des tests, a entériné les résultats et les situations suivants :

1) **Arbitres de Ligue ayant participé au test physique suite absence ou blessure :**

Le Bureau Exécutif de la CRA a validé les résultats des tests physiques des Arbitres de Ligue inclus dans le tableau ci-dessous :

DONADIO Julien	GRAND VAUCLUSE	R2	abs	AR Blessé 10/10	We 16-17/10	Med 20/11 +T	c 19/12 Présent	ok
EL BELGHITI Amine	ALPES	JAL1	abs	AR blessé > 30/09	plus tard	Med Long +T	c 19/12 Présent	ok

Les Arbitres de Ligue ayant validé leurs tests, pourront, en application de l'Article 22 Alinéa C Paragraphe C de son Règlement Intérieur, être de nouveau désignés.

2) **Arbitres de Ligue convoqués au rattrapage R1 des tests physiques du 19.12.2021 suite à leur échec lors des tests en date du 17.10.2021 :**

Suite à son échec lors de la séance des tests physiques effectués lors de la session du 17.10.2021, seul était convoqué le Jeune Arbitre de Ligue Zakaria OUGHCHA.
Suite à sa demande d'interruption d'arbitrage pour raisons professionnelles datée du 13.12.2021 n'étant plus disponible les week-ends, la CRA en a pris acte.

3) **Liste des Arbitres ayant été en échec soit les 21-22.08 ou le 05.09.2021.**

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe B et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques du Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2021/2022,

Le Bureau Exécutif de la CRA valide cette liste des Arbitres de Ligue n'ayant pas réussi leurs tests et prend la décision de programmer une session de rattrapage R1 lorsqu'ils seront rétablis de leur blessure :

MARINSALTI Alexis	CÔTE D'AZUR	AR2 - Cand R2	Echec blessé	Abs AR blessé 15/10	Med 16/12 +T
MOUDERY Philippe	PROVENCE	AR2	Echec	We 16-17/10	Med 31/12 +T

La CRA a bien reçu les certificats médicaux d'arrêt d'arbitrage les concernant, à savoir :

- **Pour Alexis MARINSALTI : arrêt médical jusqu'au 16.12.2021.**
- **Pour Philippe MOUDERY : arrêt médical jusqu'au 31.12.2021.**

4) <u>Liste des Arbitres ayant été absents pour raisons médicales les 21-22.08 ou le 05.09.2021.</u>

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe D et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques du Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2021/2022,

Le Bureau Exécutif de la CRA valide cette liste des Arbitres de Ligue n'ayant pas passé leurs tests physiques et les convoquera en fonction de leur reprise d'arbitrage :

BARHOUMI Bilel	VAR	R1	abs	AR Blessé 18/10	abs rep 18/10	rechute 17/12 bl
DEFERRO Rémy	CÔTE D'AZUR	JAL1P	abs	AR Blessé > 08/10	abs rep 14/09	Med Long 15/01
FALASCHI Dylan	PROVENCE	JAL1	abs med à cor	AR att justif	abs rep 14/09	Pas DMA 31/12
MARESNI Nabil	PROVENCE	R2	abs	AR Blessé > 13/10	We 16-17/10	Med 02/01 +T
YOUSSEF Walid	CÔTE D'AZUR	AR2	abs	AR Blessé > 13/10	plus tard	Med 20/12 +T
ZAFRILLA Mélanie	CÔTE D'AZUR	R1FE	abs	AR médical 30/11	abs rep 14/09	Med 02/01 +T

La CRA a bien reçu les certificats médicaux initiaux ou de prolongation d'arrêt d'arbitrage les concernant, la date de fin d'arrêt étant renseignée.

5) <u>Liste des Arbitres ayant été absents pour des raisons autres que médicales les 21-22.08 et blessés avant le 05.09 :</u>

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe C et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques du Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2021/2022,

Le Bureau Exécutif de la CRA valide cette liste des Arbitres de Ligue n'ayant pas passé leurs tests physiques et les convoquera en fonction de leur reprise d'arbitrage :

DARRAZ Foed	CÔTE D'AZUR	REP	abs	Abs med 24/10	Abs med 24/10	Med 25/11
MEBAREK Mohamed	PROVENCE	R1		Dossier Médical		Med 17/12
SMOUNI Hicham	VAR	R1	abs Pro	Abs med 06/12	Abs med 06/12	Med 06/12

La CRA a bien reçu les certificats médicaux d'arrêt d'arbitrage les concernant, à savoir :

- **Pour Foed DARRAZ : jusqu'au 07.12 avec reprise progressive**
- **Pour Hicham SMOUNI : jusqu'au 06.12 avec reprise progressive.**

6) <u>Liste des Arbitres en cours de régularisation de dossier médical ou de licence.</u>

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe C et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques du Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2021/2022,

Le Bureau Exécutif de la CRA valide cette liste des Arbitres de Ligue n'ayant pas passé leurs tests physiques et les convoquera lors de la prochaine session :

MERZOUG Abdelkarim	GRAND VAUCLUSE	R2	abs	Abs rep 14/09		Attente dossier
SAINT-ALBIN Emmanuel	PROVENCE	JAL	muté 01/10	Attente Dossier		Abs A/C 18/12

Le Bureau Exécutif de la CRA informe les Arbitres précités qu'ils ne pourront être désignés sur la période comprise entre ce 20.12.2021 et la date de leur participation à la prochaine session.

*****

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

MAILS ENVOYES AUX ARBITRES – OBSERVATEURS – CDA AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 10.12 : mail envoyé aux 4 Arbitres de Ligue convoqués pour les tests physiques (1° session ou rattrapage) le 19.12 à Boulouris.
- Le 13.12 : mail envoyé aux 27 Jeunes Arbitres de District participants au stage Interdistrict du 19.12 à Boulouris relatif à la transmission de l'autorisation parentale à compléter et à présenter à l'arrivée au stage.
- Le 15.12 : mail envoyé à toutes et tous les Arbitres de Ligue et Présidents de CDA relatif à la transmission d'une synthèse des instructions à appliquer dans le cadre du protocole sanitaire et notamment sur les procédures d'avant-match.
- Le 15.12 : mail envoyé à toutes et à tous les Arbitres de Ligue et Présidents de CDA relatif à la transmission des instructions pour la rédaction et la remise des feuilles de prestations d'arbitrage au club recevant qui doit assurer le règlements des officiels pour tous les matchs de Coupes (France, Ligue, Féminine, Futsal, CNFE).

*****

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES AU 20.12.2021

Sont en indisponibilité médicale, les Arbitres de Ligue suivants :

- ZAFRILLA Mélanie : du 12.03 au 02.01.2022
- YOUSSEF Walid : jusqu'au 17.01.2022
- DEFERRO Rémy : du 11.08 au 15.01.2021
- MOUDERY Philippe : du 23.08 au 31.12.2021
- MARINSALTI Alexis : du 24.08 au 16.12.2021
- DARRAZ Foed : du 03.09 au 07.12.2021
- SMOUNI Hicham : du 13.09 au 06.12.2021
- FALASCHI Dylan : du 16.08 au 31.12.2021
- AJJANI Hicham : du 27.09 au 31.01.2022
- MARESNI Nabil : du 01.12 au 02.01.2022
- BELCADI Jules : du 29.11 au 17.01.2022
- BOUGET Romain : jusqu'au 31.12.2021
- BEN OMAR Omar : jusqu'au 10.01.2022
- GRUT Antoine : jusqu'au 03.01.2022
- SASSI Julien : jusqu'au 31.01.2022
- ABDELGHEFFAR Abed : jusqu'au 18.03.2022
- BARHOUMI Bilel : jusqu'au 01.01.2022
- FETTOUHI-TANI Daniel : jusqu'au 02.01.2022
- KRID Oualid : jusqu'au 30.12.2021
- LABIDI Oussema : jusqu'au 02.01.2022
- MARY Alexandre : jusqu'au 02.01.2022

*****

POINT SUR INDISPONIBILITES JUSQU'AU 16.01.2022

Ce fichier a été réinitialisé pour l'enregistrement des indisponibilités des Arbitres validées sur leur espace portail des Officiels.

La réactualisation des jours non disponibles sur le plan des désignations inscrits par les Arbitres sur la fiche de renseignements a été validée et transmis au pôle Désignations.

*****

L'ordre du jour ayant été transmis, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu être présents à cette réunion du 20.12.2021.

*****

Prochaine réunion du Bureau Exécutif CRA Le 11.01.2022

*****

Président
Karim ABED

Secrétaire
Noël RIFFAUD